

RÈGLEMENT SPORTS COLLECTIFS 2022 /2023

1 LICENCES

Pour pouvoir jouer vous devez présenter impérativement deux documents :

- 1 **Licence FFSU 2022/2023 (version papier ou numérique)**
- 2 **Carte d'étudiant pour pouvoir justifier de votre statut d'étudiant.**

- Faute de présentation de l'une de ces pièces, l'étudiant ne pourra prendre part à la rencontre.
- Le responsable d'équipe est tenu de présenter un listing de ses joueurs si les licences ne sont pas encore imprimées.

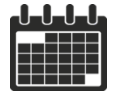
TOUT DÉFAUT DE LICENCE ENTRAÎNERA MATCH PERDU PAR PÉNALITÉ DES LE 1^{er} MATCH AINSI QU'UNE AMENDE DE 50 € par joueur non licencié.

Toutes les licences sont saisies sur internet.

Les A.S. devront impérativement faire la saisie avant la présence des joueurs sur le terrain. **Seuls les étudiants enregistrés sur internet sont effectivement licenciés.**

Si un étudiant souhaite s'investir auprès d'une équipe alors qu'il n'est pas licencié sportif, il doit s'enregistrer en **licence dirigeant (gratuite)** de manière à être couvert pendant les matchs et lors des trajets pour se rendre aux installations.

De la même manière, un étudiant **souhaitant arbitrer ou se former à l'arbitrage** doit s'enregistrer en **licence arbitre (gratuite)** pour les mêmes raisons que précédemment.



2 CALENDRIERS / RÉSULTATS / CLASSEMENT/ FEUILLES DE MATCH

À consulter sur notre site internet, réactualisé en temps réel, à l'adresse suivante :

www.sport-u-occitanie.com

Onglet « Sports co » puis « Montpellier » cliquer ensuite sur « Calendriers » :

The screenshot shows the website interface for 'Ligue Occitanie du Sport Universitaire'. The navigation menu includes 'SPORTS CO' which is circled in red. Below the menu, there are several buttons: 'FORMULAIRE DEMANDE DE REPORT', 'TOURNIS PROMOTIONNELS SEMAINE DU 3 OCTOBRE', 'CALEND. SPORTS CO' (circled in red), 'REGLLEMENTS SPORTS COLLECTIFS', and 'RESULTATS ACADEMIQUES'. A search bar is located on the right. Below the search bar, there are social media icons for Montpellier and Toulouse. A grid of sport icons is visible, including basketball, football, futsal, handball, roller hockey, rugby, ultimate, volleyball, water polo, and other sports. A 'PRENDRE SA LICENCE' button is also present.

Les feuilles de matchs sont téléchargeables sur le site internet à la page du sport concerné. Elles doivent être complètement remplies et envoyées à la Ligue dans tous les cas (même en cas de forfait ou report de match).

En cas d'absence d'arbitre, l'équipe vainqueur enverra obligatoirement la feuille de match dès la fin de la rencontre à la Ligue (site Montpellier).

- **Un match sans résultat = match perdu par pénalité pour les deux équipes.**



SPORTS CO 22 - 23



Un groupe WhatsApp a été créé pour tous les capitaines d'équipes.
les informations seront communiquées via ce groupe.



3 ARBITRAGE

Règle 6.15 : les officiels des rencontres sont désignés par la Ligue.

L'absence d'un officiel désigné ENTRAÎNERA LES DISPOSITIONS ci-dessous :

BASKET – HAND – VOLLEY – FOOT

Les deux responsables d'équipes peuvent dans ce cas s'entendre pour confier l'arbitrage à deux personnes (1 de chaque équipe) et 1 personne pour le VB, en possession soit de la Capacité Universitaire d'Arbitre niveau 1 délivrée par la Ligue Montpellier, soit d'un diplôme fédéral d'arbitrage.

A défaut d'accord, il est procédé à un tirage au sort entre les personnes proposées par les deux parties.

Dans tous les cas, l'arbitre choisi dispose pour la rencontre de toutes les prérogatives d'un arbitre officiel.

SI PAS D'ACCORD POSSIBLE REPORT DE LA RENCONTRE

RUGBY = SI PAS D'ARBITRE OFFICIEL PRÉSENT REPORT DE LA RENCONTRE



Attention !!! dans le cas où des joueurs d'une équipe ne se conforment pas au règlement intérieur de la structure sportive accueillant la rencontre, l'arbitre dispose de toutes les prérogatives pour arrêter le match et déclarer l'équipe concernée perdante.



4 FORMATIONS

Plusieurs formations sont mises en place cette année, elles sont ouvertes à **TOUS LES ÉTUDIANTS et TOTALEMENT GRATUITES**



- *Formation Jeune Dirigeant Universitaire :*

1H en soirée à déterminer sur le mois de janvier // nombre de places limitées // inscriptions auprès de la Ligue du Sport Universitaire



- *Formation Capacité Universitaire d'Arbitrage Niveau 1 et 2 :*

Plusieurs sessions en soirée sur les mois d'octobre et novembre / Détails et planning à venir sur le site internet de la Ligue.



Les étudiants titulaires de la CUA 1 et 2 seront rémunérés pour les arbitrages qu'ils effectueront tout au long de la saison sportive universitaire (voir barème dans le guide sportif 2022-23)



5 HORAIRES

Nous vous demandons d'observer strictement les horaires par respect pour les équipes adverses, les arbitres et les utilisateurs suivants des installations.

RAPPEL : les horaires (H) fixés sur le calendrier sont ceux D'ACCÈS AUX INSTALLATIONS, pour le football et le rugby.

L'heure à laquelle vous êtes convoqué(e)s correspond à l'heure du début du créneau alloué.

Vous avez 20 minutes pour remplir la feuille de match.

La rencontre doit commencer à **H+20mn maximum**, en cas de retard d'une ou des équipes, l'arbitre peut aménager les horaires (temps de jeux, repos etc...) avec accord préalable des capitaines, sans pour autant déborder sur les créneaux alloués, sauf accord des responsables des installations.

Les capitaines doivent se contacter 48H avant la rencontre pour confirmer leur présence.

Si l'un d'entre eux n'est pas en mesure de confirmer la participation de son équipe, il doit alerter au plus vite le Sport U sous peine d'être amendable en cas de forfait.

6 REPORT

RAPPEL DU RÈGLEMENT

1 - L'équipe demandant le report doit remplir un formulaire **SUR NOTRE SITE** au plus tard **48 HEURES OUVRABLES** avant la date initiale.

<https://sport-u-occitanie.com/sports-co-montpellier/>

Une demande de report **entraîne automatiquement le forfait sportif de l'équipe demandeuse** (forfait qui sera levé une fois la date de report convenue avec l'équipe adverse).

2 - Les équipes ont 8 jours (après la date initialement prévue) pour trouver une nouvelle date et la communiquer à la LSUO MONTPELLIER, sans quoi le forfait sportif sera maintenu sur l'équipe demandeuse (sanction sportive uniquement, sans amende). Une équipe ne peut pas demander plus de 2 reports dans l'année (dans certains sports, 1 report par phase), les demandes suivantes seront considérées comme des forfaits.

Il ne peut y avoir de report pour les deux premières journées du championnat

Tout report non joué dans le délai de 3 semaines à partir de la date prévue de la rencontre sera sanctionné par un forfait ainsi qu'une amende de 50 € pour l'équipe demandeuse du report.

7 FORFAITS

Le forfait d'une équipe sera enregistré dans tous les cas où les joueurs requis par le règlement ne peuvent commencer le match **20 mn après l'heure fixée**.

En l'absence de tout accord l'équipe qui ne peut aligner à l'heure (H+20mn) le nombre de joueurs nécessaire au déroulement de la rencontre sera déclarée forfait.

Un forfait sera prononcé si une équipe ne peut présenter le nombre minimum autorisé par le règlement à H +20 mn.

Tout forfait déclaré sera pénalisé par une amende de 50 € et match perdu par pénalité (Forfait = 0 point). Deux forfaits au cours de la même compétition entraîneront un FORFAIT GÉNÉRAL ainsi qu'une amende de 100 €.

L'indemnité d'arbitrage pour un forfait déclaré après 12H le jour même du match sera facturée.

En cas de forfait non déclaré, l'équipe concernée paiera :

- Les frais d'arbitrage
- Les frais de déplacement de l'équipe adverse
- Une amende de 100 € à la Ligue.



8 TENUE

Tous les joueurs d'une même équipe doivent porter un maillot identique numéroté et si possible aux couleurs de l'Association Sportive. Les couleurs de maillots sont demandées dans le formulaire d'inscription et sont consultables sur le lien des calendriers.

9 RÉCLAMATIONS

Pour être prise en considération, toutes réserves ou réclamations doivent obligatoirement figurer sur la feuille de match, avec un rapport éventuel de l'arbitre. En aucun cas, réserves ou réclamations ne peuvent justifier un refus de jouer ou le non-déroulement d'un match.

10 ÉQUIPES MULTIPLES

Lorsqu'une A.S. inscrit plusieurs équipes dans le même sport, le passage des étudiants d'une équipe à l'autre est limité selon les modalités suivantes :

- Équipes dans le même championnat : interdiction de passer d'une équipe à l'autre.
Possibilité de faire passer 1 seule fois lors du championnat en cours, deux joueurs d'une équipe à l'autre (le premier match de chaque équipe établira la liste des joueurs composants cette même équipe). Ces listes seront consultables sur le site internet de la Ligue.

→ Équipes en divisions différentes : interdiction de jouer en division inférieure si 2 matches joués dans la division supérieure.

11 INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENTS

Versées automatiquement aux associations sportives, au vu de la feuille de match, selon le barème voté en assemblée générale.

12 SUPPORTERS

Les supporters de chaque équipe sont sous la responsabilité de cette dernière et de son capitaine durant tout leur temps de présence sur les installations. Ils doivent se conformer aux règlements intérieurs des structures accueillant les rencontres sportives.

RUGBY JACOU: lors des matchs et plateaux organisés sur ce site, un huis clos strict sera opéré

Tout débordement, incivilité, dégradation et autres désagréments occasionnés par des supporters sera imputé à l'équipe d'appartenance, la sanction sera déterminée en fonction de la gravité de la faute avérée.

Dans le cas où les supporters des deux camps commettent des infractions aux règlements, les deux équipes pourront être sanctionnées simultanément et de manière semblable.

13 ÉTAT D'ESPRIT

Les étudiants engagés dans les différents championnats étant tous des représentants de la FF Sport U, ils se doivent de respecter un état d'esprit sportif et fair-play nécessaire au bon déroulement des rencontres et des championnats.

Le respect des arbitres par les joueurs et coachs est fondamental, aucun débordement vis-à-vis d'eux ne sera toléré, et cela à tous les niveaux.

De la même manière, les comportements responsables et citoyens sont nécessaires à la collaboration entre la Ligue, les A.S. et les structures d'accueil, il est donc recommandé à tous les étudiants d'avoir une attitude exemplaire sur les terrains et en dehors.

Alexandre JOURDA
Directeur Régional

